

Ont le plaisir de vous inviter à leurs concours

Tir à l'arc extérieur toutes distances et toutes catégories Qualificatif aux championnats de France Qualificatif pour le championnat de France Para-tir à l'arc

DIMANCHE 27 avril 2025

TERRAIN DE TIR À L'ARC - CHEMIN DU MAS ROUGE - 34470 PEROLS

DIMANCHE MATIN - 1ER DEPART

8 H 30 OUVERTURE DU GREFFE 9 H 15 CONTRÔLE DU MATÉRIEL 9 H 30 Échauffement SUR BLASON A LA DISTANCE

9 H 50 DÉBUT DES TIRS RYTHME A.B.C - 2x6 VOLÉES DE 6 FLÈCHES

DIMANCHE APRÈS-MIDI - 2ÈME DEPART

14 H 00 OUVERTURE DU GREFFE
14 H 45 CONTRÔLE DU MATÉRIEL
15 H 00 Échauffement SUR BLASON A LA DISTANCE

15 H 20 DÉBUT DES TIRS RYTHME A.B.C - 2x6 VOLÉES DE 6 FLÈCHES

PALMARÈS VERS 17H30

Attention lors du passage au greffe les documents suivants seront exigés :

La licence compétition en cours de validité avec photo (papier ou dématérialisée).

Les éventuels certificats de sur-classement

<u>Para-tir à l'arc</u>: lors de votre inscription, précisez vos conditions particulières de tir (en accord avec votre carte de classification), ainsi que votre distance de tir et la taille du blason. En l'absence d'informations, l'archer tirera dans les mêmes conditions que les valides. Votre carte de classification devra être présentée au Greffe.

BUVETTE À VOTRE DISPOSITION

TARIFS

POUR UN DÉPART :
ADULTES 10 EUROS
JUNIORS & PLUS JEUNES 8 EUROS

POUR LES DEUX DÉPARTS:
ADULTES 18 EUROS
JUNIORS & PLUS JEUNES 14 EUROS

La date limite pour les inscriptions est fixée au JEUDI 24 AVRIL 2025 inclus

Veuillez préciser vos clubs, nom, prénom, licence, catégorie, arme et pour les handicapés si vous tirez en fauteuil

INSCRIPTIONS

Par E-mail : <u>contact.archersdeperols@gmail.com</u>

LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE DEVRONT ÊTRE REMPLIS À L'ORDRE : LES ARCHERS DE PÉROLS

ACCES AUX VEHICULES SUR LE TERRAIN RESERVE AUX ARCHERS A MOBILITE REDUITE ET AUX ARCHERS TIRANT LES 2 DEPARTS.

PARKING A VOTRE DISPOSITION!



Agrément F.F.T.A. n° 2034037 - Agrément Jeunesse et Sports n° S-044-96 http://sites.google.com/site/archersdeperols/

